

Procédure de consultation

Département fédéral de l'économie

Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture

Etablissement d'une base légale dans la loi sur l'agriculture en vue de préparer le financement de mesures d'accompagnement en relation avec la conclusion d'un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE et/ou de nouveaux accords à l'OMC.

Date limite: 21 novembre 2008

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne, téléphone 031 322 27 05, fax 031 322 26 34, www.blw.admin.ch

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

23 septembre 2008

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation. DFE. Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.09.2008
Date	
Data	
Seite	7201-7201
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 130

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.